



Aide pour personnes dependantes

Par **andjomi**, le **23/12/2008** à **16:50**

MON PERE ETANT PLACE AVEC MA MERE EN ETABLISSEMENT UNITES DE SOINS LONGUE DUREE POUR DES PATHOLOGIES TRES LOURDES, L'HEBERGEMENT EST TRES CHER. D'AUTANT PLUS QUE MON PERE A UNE PETITE RETRAITE ET MA MERE AUCUNE.
MA QUESTION EST LA SUIVANTE ; MON PERE AVAIT ETE TRAVAILLEUR STO PENDANT LA GUERRE. EST-CE QU'IL EXISTE DES AIDES DANS CES CAS-LA POUR LES PERSONNES DEPENDANTES.
MERCI POUR VOTRE AIDE

Par **domi**, le **23/12/2008** à **18:07**

bonsoir , je ne pense pas qu'il existe une aide spécifique pour votre papa .Cependant , avez vous fait les démarches nécessaires afin que vos parents bénéficient de l'APA? Si les pathologies sont lourdes ils devraient être classés en GIR 1 et obtenir chacun 1168 euros afin d'aider au financement de l'établissement de soins . Domi